



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 11 mai 2020 à 19 h
Séance virtuelle - webdiffusion seulement**

PRÉSENCES :

Madame Émilie Thuillier, Mairesse d'arrondissement
Madame Effie Giannou, Conseillère du district de Bordeaux-Cartierville
Madame Nathalie Goulet, Conseillère du district d'Ahuntsic
Monsieur Hadrien Parizeau, Conseiller du district de Saint-Sulpice
Monsieur Jérôme Normand, Conseiller du district du Sault-au-Récollet

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Diane Martel, Directrice d'arrondissement
Monsieur Gilles Côté, Directeur du développement du territoire
Monsieur Dominique Paquin, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn Gauthier, Directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Madame Chantal Châteauvert, Secrétaire d'arrondissement
Madame Marie-Pierre Busseau, Chef de division des ressources humaines

Ouverture de la séance.

La mairesse d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19 h.

10.01

Information par les membres du conseil d'arrondissement.

La mairesse d'arrondissement et les conseillers abordent les sujets suivants :

- Madame Émilie Thuillier :
- Urgence sanitaire et services essentiels – souligne le travail des employés de l'arrondissement
 - Reprise graduelle de certaines activités : nettoyage des rues, bureau des permis sur rendez-vous, jardins communautaires, distribution de végétaux sur rendez-vous
 - Contrats de travaux (points 20.02, 20.03 et 20.04)
 - Webinaires sur les projets d'aménagement des parcs Saint-Simon et des Hirondelles
- Monsieur Hadrien Parizeau :
- Remerciements à La Maison du Monde et à So-Ah (Solidarité Ahuntsic) pour l'animation dans les rues du quartier Saint-Simon visant à répéter les consignes à respecter pour la COVID-19 en six langues
 - Activités des organismes Service de nutrition et d'action communautaire (S.N.A.C) et Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA) soutenus par l'arrondissement pour le dépannage alimentaire
 - Webinaire sur le projet d'aménagement du parc Saint-Simon
 - Semaine nationale des soins infirmiers – remerciements au personnel de la santé
- Madame Effie Giannou :
- Souhaits pour la fête des Mères
 - Remerciements à La Corbeille Bordeaux-Cartierville, le Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI) et le Centre communautaire Laurentien
 - Retour sur la clinique de dépistage mobile au YMCA Cartierville – prochaine clinique mobile au Centre des loisirs de Saint-Laurent

- Ouverture des commerces et restaurants sur le boulevard Guoin Ouest (page Facebook Guoin Ouest)
- Plan de relance économique de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)

Madame Nathalie Goulet :

- Retour sur le « Fonds local d'aide aux personnes vulnérables - Mesure exceptionnelle / COVID-19 » de 180 000 \$ aux organismes communautaires – remerciements aux Caisses populaires Desjardins Sault-au-Récollet-Montréal-Nord, Centre-Nord de Montréal et Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent ainsi qu'aux Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (C.L.I.C.) et à Solidarité Ahuntsic
- Premier appel de projets - octroi de 95 000 \$ à 11 organismes des secteurs est et ouest du territoire pour financer l'aide alimentaire d'urgence – remerciements aux organismes, à leurs équipes, aux bénévoles et aux employés de l'arrondissement
- Marché d'été sur la rue Basile-Routhier à partir du 4 juillet 2020 dans le respect des mesures d'urgence sanitaires et remerciements à Marchés Ahuntsic-Cartierville
- Travaux de réaménagement de l'aire de jeu et l'aménagement d'un sentier multifonctionnel au parc Ahuntsic (point 20.02)
- Travaux de voirie sur la rue Prieur - piste cyclable (point 20.04)

Monsieur Jérôme Normand :

- Création de corridors sanitaires devant plusieurs commerces de l'arrondissement visant la distanciation des piétons et constituant une mesure de soutien aux commerces locaux en collaboration avec les sociétés de développement commercial et les commerces
- Webinaire sur le projet d'aménagement du parc des Hirondelles (secteurs Sauvé et Fleury)
- Pistes cyclables sur les rues Prieur et Sauriol

10.02

Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure.

Aucune demande.

10.03

Correspondance et dépôt de documents.

Aucun document.

10.04

Période de questions du public.

À 19 h 23, la mairesse d'arrondissement annonce le début de la période de questions. Les personnes ci-dessous adressent des questions relatives aux sujets suivants aux membres du conseil d'arrondissement.

- | | |
|---------------------|---|
| Richard Tremblay | - Accès à la pratique libre du tennis. |
| Richard Falhey | - Projet-pilote pour les permis de déneigement (dépôt d'un document). |
| Marie-Claude Collin | - Cueillette de livres dans les bibliothèques. |
| Lucie Desautels | - Ajout de support à bicyclettes sur la rue Fleury Est et Ouest. |

- Lucie Hébert - Demande d'inspection - salubrité et propreté aux alentours du commerce situé à l'angle de l'avenue Papineau et de la rue Sauvé Est.
- Denis Lemieux - Suivi - entreposage au 15, avenue du Ruisseau.
- Nicole Pagé - Suivi - entreposage au 15, avenue du Ruisseau.
- Jade Roy - Distanciation sociale des piétons et sécurité des cyclistes dans les rues étroites.
- Aarre Oljemark - Suivi - entreposage au 15, avenue du Ruisseau.
- Eliane Mel - Stationnement d'un véhicule récréatif au 15, avenue du Ruisseau.
- Horaire de la cueillette des objets non recyclables.
- Lise Denis - Fermeture de l'arrondissement de Montréal-Nord.
- Richard Williams - Prochaines ouvertures à court terme, création de rues piétonnes, sécurisation des parcs.
- Sylvia Jackson Oljemark - Suivi - entreposage au 15, avenue du Ruisseau.
- Vicky Grammatikakis - Stationnement d'un véhicule récréatif au 15, avenue du Ruisseau.
- Suivi - entreposage au 15, avenue du Ruisseau.
- Nadia Gosselin - Suivi - entreposage au 15, avenue du Ruisseau (dépôt d'une photo).
- Réglementation sur l'accumulation de vieux véhicules non fonctionnels sur un terrain résidentiel.
- Dominique St-Pierre - Ramassage de branches et de troncs d'arbres sur le terrain situé à l'extrémité nord de l'avenue de l'Alliance (dépôt de photos).
- Nyvoath Ly - Suivi - entreposage au 15, avenue du Ruisseau (dépôt de photos).
- Linda Desrosiers - Stationnement d'un véhicule récréatif au 15, avenue du Ruisseau.
- Suivi - entreposage au 15, avenue du Ruisseau.
- Linda Cazale - Ouverture des camps d'été incluant le complexe sportif Claude-Robillard.

Cette période de questions prend fin à 20 h 07.

10.05

CA20 09 0117

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 11 mai 2020.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 11 mai 2020, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.06

CA20 09 0118

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 14 avril 2020.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

DE considérer comme lu et ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 14 avril 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.07

CA20 09 0119

Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à FNX-INNOV inc. pour la gestion et la surveillance de travaux de construction d'une nouvelle rue transversale sous l'autoroute Métropolitaine en lien avec le projet Ora du Groupe Maurice pour une somme maximale de 75 698,85 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Hadrien Parizeau

et résolu

D'approuver un projet de convention par lequel FNX-INNOV inc. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la gestion et la surveillance des travaux de construction d'une nouvelle rue transversale sous l'autoroute Métropolitain en lien avec le projet Ora du Groupe Maurice, pour une somme maximale de 75 698,85 \$, taxes incluses, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par le promoteur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1206624004

CA20 09 0120

Accorder un contrat à Salvex inc. pour les travaux de réaménagement de l'aire de jeu et l'aménagement d'un sentier multifonctionnel au parc Ahuntsic pour un montant de 2 187 974,25 \$, taxes incluses - Appel d'offres public S-AC-2020-004 - 8 soumissionnaires / Autoriser une dépense totale de 2 532 981,68 \$, incluant les taxes, les frais incidents et le budget de contingences.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

1. d'accorder à Salvex inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de réaménagement de l'aire de jeu et l'aménagement d'un sentier multifonctionnel au parc Ahuntsic,

aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 187 974,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S-AC-2020-004;

2. d'autoriser une dépense de 218 797,43 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. d'autoriser une dépense de 126 210 \$, taxes incluses, à titre de frais incidents;
4. d'autoriser une dépense totale de 2 532 981,68 \$, incluant les taxes, le budget de contingences et les frais incidents;
5. d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 70 % par la ville centrale, 25 % par l'agglomération et 5 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1207189002

CA20 09 0121

Accorder un contrat à Meloche division de Sintra inc. pour des travaux de voirie sur la rue Sauriol Est, entre l'avenue Péloquin et l'avenue Papineau (PCPR 2020) pour un montant de 896 805 \$, taxes incluses - Appel d'offres public S-AC-2020-003 - 10 soumissionnaires / Autoriser une dépense totale de 1 096 286,63 \$, incluant les taxes, les frais incidents et le budget de contingences.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

1. d'accorder à Meloche division de Sintra inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de voirie sur la rue Sauriol Est, entre l'avenue Péloquin et l'avenue Papineau (PCPR 2020), au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 896 805 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S-AC-2020-003;
2. d'autoriser une dépense de 89 680,50 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. d'autoriser une dépense de 109 801,13 \$, taxes incluses, à titre de frais incidents;
4. d'autoriser une dépense totale de 1 096 286,63 \$, incluant les taxes, le budget de contingences et les frais incidents;
5. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 1208106001

CA20 09 0122

Accorder un contrat à Les Pavages Céka inc. pour des travaux de voirie sur la rue Prieur (PCPR 2020) pour un montant de 590 309,42 \$, taxes incluses - Appel d'offres public S-AC-2020-001 - 8 soumissionnaires / Autoriser une dépense totale de 733 272,11 \$, incluant les taxes, les frais incidents et le budget de contingences.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

1. d'accorder à Les Pavage Céka inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de voirie sur la rue Prieur (PCPR 2020), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 590 309,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S-AC-2020-001;
2. d'autoriser une dépense de 59 030,94 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. d'autoriser une dépense de 83 931,75 \$, taxes incluses, à titre de frais incidents;
4. d'autoriser une dépense totale de 733 272,11 \$, incluant les taxes, le budget de contingences et les frais incidents;
5. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.04 1207930002

CA20 09 0123

Accorder un soutien financier de 96 151 \$ à Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (C.L.I.C.) afin de poursuivre la réalisation du plan d'action 2020 dans le cadre de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du secteur Laurentien-Grenet / Approuver un projet de convention à cette fin.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

1. d'accorder un soutien financier de 96 151 \$ à Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (C.L.I.C.) afin de poursuivre la réalisation du plan d'action 2020 dans le cadre de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du secteur Laurentien-Grenet;
2. d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
3. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.05 1203060017

CA20 09 0124

Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour la période du 1^{er} au 31 mars 2020.

ATTENDU qu'un rapport sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés doit être fait au conseil d'arrondissement conformément à l'article 130 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec;

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

DE prendre acte du rapport sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés pour la période du 1^{er} au 31 mars 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1203757005

CA20 09 0125

Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge l'implantation de voies de circulation réservées à l'usage exclusif des bicyclettes sur le réseau artériel.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge l'implantation de voies de circulation réservées à l'usage exclusif des bicyclettes sur le réseau artériel

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.02 1206624002

CA20 09 0126

Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la réalisation des travaux visant le réaménagement du réseau artériel retenu dans le cadre du Programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ) 2020.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Hadrien Parizeau

et résolu

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la réalisation des travaux visant le réaménagement du réseau artériel retenu dans le cadre du Programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ) 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.03 1206624003

Dossier retiré.

30.04

CA20 09 0127

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 5 500 \$, à différents organismes, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 5 500 \$ aux différents organismes ci-après énumérés, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités :

| | |
|--------|---|
| 100 \$ | FÉDÉRATION SPORTIVE DE SALABERRY INC. |
| 100 \$ | LOISIRS DE L'ACADIE DE MONTRÉAL |
| 100 \$ | PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE |
| 100 \$ | ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE GOUIN OUEST |
| 100 \$ | CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE BORDEAUX-CARTIERVILLE |
| 100 \$ | LA MAISON DES PARENTS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE |
| 100 \$ | GUEPE, GROUPE UNI DES ÉDUCATEURS-NATURALISTES ET PROFESSIONNELS EN ENVIRONNEMENT |
| 100 \$ | ASSOCIATION DES BRAVES D'AHUNTSIC INC. |
| 100 \$ | VILLE EN VERT |
| 100 \$ | CLUB DE BOCCE L'ACADIE |
| 150 \$ | CENTRE D'APPUI AUX COMMUNAUTÉS IMMIGRANTES DE BORDEAUX-CARTIERVILLE |
| 150 \$ | CONSEIL LOCAL DES INTERVENANTS COMMUNAUTAIRES DE BORDEAUX-CARTIERVILLE (C.L.I.C.) |
| 150 \$ | LA CROIX DE SECOURS ARMÉNIENNE INC. |
| 150 \$ | MAISON DES JEUNES DE BORDEAUX-CARTIERVILLE |
| 150 \$ | TABLE DE CONCERTATION-JEUNESSE BORDEAU-CARTIERVILLE |
| 150 \$ | CARTIER ÉMILIE |
| 150 \$ | ASSOCIATION ÂGE D'OR DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ARMÉNIEN DE MONTRÉAL |
| 200 \$ | ASSOCIATION DE L'ÂGE D'OR "ANAGENISIS" |
| 200 \$ | LE CERCLE MARONITE SERVICE ET SOLIDARITÉ HUMAINE |
| 250 \$ | ASSOCIATION MUSULMANE DU CANADA (POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE LAURENTIEN) |
| 300 \$ | LA CORBEILLE BORDEAUX-CARTIERVILLE |
| 200 \$ | VILLE EN VERT (COMITÉ BÉNÉVOLES – JARDIN COMMUNAUTAIRE DESCHAMPS) |
| 200 \$ | VILLE EN VERT (COMITÉ BÉNÉVOLES – JARDIN COMMUNAUTAIRE MARCELIN-WILSON) |
| 200 \$ | VILLE EN VERT (COMITÉ BÉNÉVOLES – JARDIN COMMUNAUTAIRE PIERRE-LAPOINTE) |
| 200 \$ | COMITÉ LOGEMENT AHUNTSIC-CARTIERVILLE |
| 100 \$ | CLUB D'ÉCHECS AHUNTSIC |
| 200 \$ | CENTRE DES FEMMES SOLIDAIRES ET ENGAGÉES |
| 200 \$ | CENTRE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR ADULTES |
| 200 \$ | SOLIDARITÉ AHUNTSIC |
| 200 \$ | SERVICE DE NUTRITION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE (SNAC) |
| 200 \$ | LES AMIS DU VILLAGE HISTORIQUE DU SAULT-AU-RÉCOLLET (AVHSR) |
| 200 \$ | ASSOCIATION DE BASEBALL AHUNTSIC-CARTIERVILLE |
| 200 \$ | SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE |
| 200 \$ | FESTIVAL ITALIANO INC. |

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.05 1204746002

CA20 09 0128

Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser la démolition des bâtiments portant les numéros 9870 à 9872 et 9878 à 9880, avenue Papineau et l'agrandissement, sur le terrain des bâtiments démolis, du bâtiment portant le numéro 1750, rue Sauriol Est à des fins d'enseignement de niveau secondaire (collège Regina Assumpta) - Lots 2 494 417, 2 494 418 et 2 494 625 du cadastre du Québec - Zones 1450 et 1467.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

d'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), et ce, malgré les articles 12.2 et 12.3 (hauteur minimale et maximale), 13 (hauteur maximale du plancher du rez-de-chaussée), 21.1 (hauteur des constructions hors toit), 49.1 (mode d'implantation), 50.1 (marges arrière et latérales minimales), 132.2 et 141 (usages prescrits), 335.1 (saillie dans une marge), 389 (nombre minimal d'arbres) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), un premier projet de résolution à l'effet :

d'accorder, pour l'emplacement constitué des lots 2 494 417, 2 494 418 et 2 494 625 du cadastre du Québec, l'autorisation de démolir les bâtiments portant les numéros 9870 à 9872 et 9878 à 9880, avenue Papineau, et d'agrandir sur le terrain des bâtiments démolis, le bâtiment portant le numéro 1750, rue Sauriol Est à des fins d'enseignement de niveau secondaire (collège Regina Assumpta), aux conditions suivantes :

- l'implantation et la volumétrie de l'agrandissement devront être substantiellement conformes aux plans joints en annexe de la présente résolution;
- aucune modification extérieure au bâtiment ne devra être effectuée sans avoir fait l'objet d'une approbation en vertu du Titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Les travaux autorisés par la présente résolution doivent débuter dans les 120 mois suivant son entrée en vigueur. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera nulle et sans effet.

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec la présente autorisation s'applique.

ANNEXE A

Plans numérotés 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9 et 10, préparés par les architectes Gagnier et Villeneuve, datés de mars 2020 et estampillés par la Direction du développement du territoire le 8 avril 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1204039005

Affaires nouvelles.

Aucun dossier.

70.01

Levée de la séance.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du lundi 11 mai 2020 est levée à 20 h 15.

70.02

Émilie Thuillier (S)

Mairesse d'arrondissement

Chantal Châteauvert (S)

Secrétaire d'arrondissement
